

**AVISU CESEC 2019-72<sup>1</sup>**  
**AVIS CESEC 2019-72**

*Relativu à la*  
*Rilativu à a*

**Création du Corsicalab, le laboratoire d'innovation publique territoriale de la Collectivité de Corse**

*Creazione di corsicalab, u laboratoriu D'innuvazione territoriale publica di a Cullettività di corsica*

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

*Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;*

**Vu** la lettre de saisine du 05 décembre 2019 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur **la création du Corsicalab, le laboratoire d'innovation publique territoriale de la Collectivité de Corse;**

*Vistu a lettera di presentazione di u 5 di dicembre 2019 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica ch'è dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a creazione di corsicalab, u laboratoriu d'innuvazione territoriale publica di a Cullettività di corsica*

**Après avoir entendu** Michel GAUDEAU-PACINI, Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie de l'innovation et de la transformation, Madame Vanina CASTOLA Directrice Adjointe « service aux citoyens » ;

*Dopu intesu Michel GAUDEAU-PACINI è Vanina CASTOLA*

**Sur rapport de PAT O'BINE** pour la commission « développement économique, tourisme, affaires sociales, emploi et prospective » ;

*À nant'à u raportu di Pat O'BINE pè a Cummissione «sviluppu economicu, turisimu, affari sociali, impiegu, è pruspettiva» ;*

---

<sup>1</sup> A l'unanimité

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,  
Réuni en séance plénière le 16 décembre 2019 à Ajaccio,  
Prononce l'avis suivant**

*U Cunsigliu Economicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica  
Adunitu in seduta pienaria u 16 di dicembre di u 2019, in Aiacciu  
Prununzia l'avisu chì seguita*

Pour relever les enjeux d'une administration moderne et innovante au service de la Corse, la Collectivité de Corse désire aujourd'hui se doter d'un laboratoire d'innovation territoriale.

A ce jour, 34 laboratoires de ces types existent sur le territoire national.

Concrètement, ces lieux d'expérimentation, inspirés fortement des méthodes d'innovation du secteur privé, sont de véritables centres d'innovation publique et rayonnent sur leur territoire d'implantation.

Ce laboratoire public devra être en mesure :

- De créer, tester de nouveaux services aux usagers ;
- D'interroger la créativité des agents mais aussi celle des élus, des citoyens dans le cadre du service public ;
- D'être agile et ingénieux pour offrir une réponse aux besoins économiques et sociétaux qui remontent du terrain ;
- D'être ouvert sur la demande sociale pour y apporter une réponse rapide et innovante ;
- D'ouvrir l'espace des possibles par la pluridisciplinarité, par la créativité, l'écoute et la proximité.

Il a vocation à devenir le lieu où sont testées et expérimentées les politiques publiques de demain, via des approches créatives orientées usages et usagers.

Il se composera :

- D'un espace physique neutre et ouvert, modulable et adaptable à l'accueil du public;
- D'une équipe dédiée composée, d'un chargé de projet responsable de l'espace, d'un chargé de projet en charge de l'animation et de la diffusion de l'offre de service du laboratoire, d'un designer de service, d'un graphiste et d'un technicien ;
- D'un réseau de relais/ressources dans l'administration (agents situés dans les services et directions de la collectivité qui ont été sensibilisés/formés à la conception créative).

L'offre de services du Lab s'articulera principalement autour des missions suivantes :

1. L'exploration et l'immersion dans des problématiques publiques pour transformer un problème en opportunité. Il s'agit de confronter une problématique publique à l'usage et à l'utilisateur pour en extraire ses opportunités et son potentiel d'innovation et éviter les dérives vers des solutions trop « administratives ».

2. Le test et la simulation pour valider, améliorer un service public. Il s'agit ici de tester un dispositif public et le mettre à l'épreuve notamment en mettant en œuvre du prototypage et des processus de conception agiles.
3. L'élaboration de scénario prospectif pour imaginer et concevoir de nouveaux services, de nouvelles méthodes ou de nouveaux outils d'action publique.
4. La sensibilisation et la diffusion d'une culture de l'innovation au sein de la Collectivité mais plus largement au sein de l'ensemble des administrations en Corse.
5. Un espace facilitateur et neutre de coopération entre les agents de la Collectivité de Corse qui estompe les hiérarchies et les positionnements habituels.
6. Un espace qui assure le lien vers l'utilisateur autour de ses projets.

A très court terme, une des premières actions du CORSICALAB sera de devenir un tiers-lieu structurant du territoire appelé « Fabrique de Territoire » en candidatant sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé le 11 juillet 2019 par le Ministère de la Cohésion des Territoires pour une durée de trois ans.

**Le CESECC souligne** avec intérêt la création de ce lieu d'expérimentation et d'innovation territoriale dans la mise en place d'une administration moderne et innovante au service de la Corse.

**Le CESECC note** la possibilité de prise en compte des projets, expériences et travaux déjà en cours (communes par exemple) dans le cadre des futures missions du laboratoire ainsi que la réflexion menée relative à la création de tiers lieux « secondaires » destinés à favoriser l'émergence d'une nouvelle manière de concevoir l'action publique.

**Le CESECC souhaite :**

- Qu'un lien étroit soit créé, et développé, entre ce laboratoire d'innovation publique territoriale et l'Université de Corse ; notamment avec son « Fab Lab » ;
- Qu'une communication efficace soit mise en œuvre auprès des autres Collectivités et structures de l'Ile susceptibles d'en être bénéficiaires ;

**Le CESECC émet un AVIS FAVORABLE au rapport relatif à la création du CORSICALAB, le laboratoire d'innovation publique territoriale de la Collectivité de Corse.**

**Le Président du CESEC,  
Paul SCAGLIA**

